

sa vie s'écoulera misérable et flétrie : mais, par une longue habitude, ce mot *mariage* lui fait peur, et il n'a pas voulu me donner un cœur tout plein de ce mot, parce qu'un doute restait encore dans son esprit. S'il n'y avait pas de mariage, il vivrait à mes côtés comme le mari le plus dévoué et le plus tendre ; mais le mariage existe, et Paul ne se doute pas qu'il lui suffirait d'être aimant sous cette loi.

Il y aurait vraiment charité à le guérir, charité pour lui qui sera toujours malheureux, et pour son père que j'aime comme le mien. Monsieur Hamelin me donne à entendre que, si je voulais, je ramènerais facilement le projet au point où l'imprudencé de Paul l'a rompu. . . . Dame ! c'est possible ; mais l'embaras est de l'entreprendre. . . Comme je suis franche avec toi, je t'avouerai que ce n'est pas la bonne volonté qui me manque, et que si Paul me disait aujourd'hui : " Oubliez ce qui s'est passé ; pardonnez-moi mes torts et permettez-moi de les réparer, " par amitié pour son père, par . . . par affection pour lui peut-être, je me laisserais conduire de nouveau devant le magistrat. Mais nous n'en sommes point là, et, pour les raisons que je t'ai dites au commencement de cette lettre, Paul, qui ne peut trouver le bonheur que dans un mariage avec moi, n'est pas réconcilié et ne le sera pas de sitôt sans doute avec l'idée du mariage. Cela est bien bizarre, mais cela est. Ses lettres sont, certes, aussi expansives, aussi convenables que je puis le désirer, mais il ne s'explique pas catégoriquement et ne propose rien. . . . Ce garçon-là, vois-tu, ma chère, a besoin d'avoir la main forcée. . . . En conscience, malgré mes bonnes dispositions, je ne puis aller jusqu'à me charger de ce rôle.

C'est fort embarrassant, tu en conviendras, de vouloir bien faire et ne n'en pas avoir les moyens. J'y songerai. . . . Je serais si heureuse de rendre service à ce bon M. Hamelin !. . . .

JULIE BERGER.

XI.

*Julie Berger à Pamela Fournel*

Paris, ce 15 août 1841.

Il y a un grand pas de fait : j'en suis encore tout étourdie.

Monsieur Hamelin père, toujours ingénu pour amener la réconciliation qu'il désire, avait chargé son fils de me remettre en personne une lettre de Saint-Dizier. C'était afin de fournir à Paul un prétexte pour une démarche que, dans sa loyauté, le pauvre garçon n'aurait jamais osé risquer de lui-même. Il s'est donc présenté en tremblant devant moi, en l'absence ou avec la

complicité de ma femme de chambre, et il m'a remis la lettre de son père.

" Mademoiselle, m'a-t-il dit, votre silence et vos dédains ne sont que la trop faible punition des torts que j'ai eus envers vous. Toutefois le châtiement doit-il être éternel et ne sera-t-il jamais désarmé par le repentir ? Je n'étais pas digne d'être votre mari ; mais en dehors du mariage et de l'amour n'y a-t-il pas l'amitié ? De ce qu'à tort ou à raison je n'ai pas osé vous associer comme épouse à un homme malheureusement prévenu contre le mariage, de ce que j'ai dû renoncér par cela même à votre amour, résulte-t-il nécessairement, la forme outrageante de mon abstention m'étant pardonnée, que nous devons être à tout jamais éloignés l'un de l'autre, brouillés même, nous dont les caractères sympathisaient si bien, nous enfants de deux vieux amis ? "

J'étais émue et je baissais les yeux. Il a continué :

" Pardonnez-moi donc, Julie, et consentez à me recevoir encore. Tant que ma conscience ne se réconciliera pas avec le mariage, pas un mot, je vous jure ne sortira pas de ma bouche qu'une sœur ne puisse entendre de son frère. . . . En douteriez-vous ? Celui qui vous aimait comme je vous aim. . . ais, a eu la force de sacrifier son amour à des scrupules exagérés, ridicules même, si vous voulez, n'aura-t-il pas, celle sinon de les vaincre, au moins d'en arrêter l'expression pour reconnaître un pardon généreux ? Permettez-moi, Julie, permettez-moi, je vous en supplie, de vous voir quelquefois. Si vous me refusez, ce serait me replonger dans l'affreuse existence où j'ai vécu pendant ces vingt-huit derniers jours, et dont je crois être sorti depuis que je suis auprès de vous. . . . Julie, Julie, j'attends votre réponse. "

Que faire, quand mon cœur me disait de pardonner, quand je tenais encore à la main la lettre si suppliante de M. Hamelin père ? Céder choquait mon amour-propre, refuser répugnait à un autre amour ; il fallait une capitulation. . . . une idée bizarre est venue me la fournir,

" Monsieur, ai-je dit à Paul, après ce qui s'est passé, il m'est impossible de conserver avec vous le moindre rapport. J'ai reçu un affront, et tant qu'il ne sera pas effacé. . . .

— Mon repentir, mes excuses. . . .

— Ce n'est pas suffisant. Vous m'avez indignement outragé en répondant *Non* publiquement, devant le maire et les témoins, lors de la célébration de notre mariage. Je veux une position égale. Nous allons renouer et nous présenter de nouveau à la mairie ; vous répondrez *Oui*, et moi, publiquement, devant le même magistrat et les mêmes témoins, je dirai *Non* à mon tour. A-